



BULLETIN D'INFORMATIONS
JUIN 2023
N°45

de toit en Toit

Pôle Santé de Giberville investir sur les services de proximité et l'humain

SOMMAIRE

2

L'EDITO

3

ACTUALITÉ

Première Pierre du Pôle Santé
à Giberville
Eco-gestes, les bons réflexes

6

ASSOCIATION

Un peu de jardinage avec ATIPIIC

8

DÉCRYPTAGE

Séparation : quid du bail de
location en commun ?

12

A SAVOIR

Résultats enquête triennale
de satisfaction
Découvrez notre nouveau
site internet et nos
nouveaux collaborateurs



La qualité de service
en actions et en preuves



Ce premier semestre 2023, mais aussi l'année 2022 ont été marqués par l'inflation qui touche plus particulièrement les ménages les plus défavorisés.

Concernant la hausse des prix de l'énergie, des boucliers tarifaires ont été mis en place et seront reconduits en 2023, ce qui limite la hausse sans toutefois l'éviter.

D'autres solutions sont à mettre en place pour notamment réduire nos consommations en énergie.



© F. Monier
Septième Ciel images

Dans ce bulletin, vous retrouverez notre campagne « **éco-gestes** » avec des affiches déposées dans nos halls d'immeubles et des vidéos que vous pourrez retrouver sur notre nouveau site internet.

- ▶ La rubrique « **Actualité** » du bulletin est consacrée à la pose de la première pierre d'un pôle santé sur la commune de Giberville dont les travaux ont commencé en avril dernier.
- ▶ Un rappel sur les résultats des élections des Représentants des locataires figure dans la rubrique « **Projecteur** ».
- ▶ L'animation en pied d'immeubles avec les jardins partagés se poursuit en 2023 avec l'Association **ATIPIC**.
- ▶ Certains d'entre vous ont été contactés en début d'année pour répondre à l'enquête triennale de satisfaction, dont vous pouvez consulter dans ce bulletin les résultats.
- ▶ La rubrique « **Décryptage** » pourra au fil des bulletins, être consacrée à une information juridique spécifique.



Vous découvrirez également dans ce bulletin quelques informations comme les cessions des commerces et les mouvements du personnel au sein des **Foyers Normands**.

Enfin, nous rappelons les moyens de communication mis à votre disposition pour joindre notre accueil ou nos agents. Je vous souhaite bonne lecture.

Marc POTTIER
Président des Foyers Normands

Première pierre de la construction de 20 logements et d'un pôle santé à Giberville

L'immeuble sera situé sur un terrain cédé par la ville de Giberville au croisement des rues Victor Hugo et Voltaire à proximité immédiate des commerces et des services du centre-ville.



Né de la volonté de praticiens de la ville de se regrouper, le pôle santé d'environ 550m² sera aménagé au rez-de-chaussée de l'immeuble et permettra aux praticiens qui s'y installeront de partager des espaces tels que la salle d'attente et la salle de pause.

Les locaux sont aujourd'hui réservés à des kinésithérapeutes, des infirmières, un podologue et une thérapeute.

Des locaux sont encore disponibles

Les 20 logements du type 1 au type 4 seront construits au premier et deuxième étage et bénéficieront de performances énergétiques supérieures à la réglementation. Ils disposeront tous d'une cave et de larges balcons ou terrasses.

Des logements seront spécifiquement aménagés (salles de bain et WC adaptés, prises de courant à hauteur etc) pour l'accueil de seniors.

Le chantier de construction a débuté en avril 2023. La livraison est prévue en septembre 2024.

Architecte : Cabinet Archi Normandie



Première pierre de la construction de 20 logements et d'un pôle santé à Giberville



L'inauguration en présence

[de gauche à droite]

du directeur général délégué des Foyers Normands, **Dominique MARDOC**,
du député **Arthur DELAPORTE**,
de la sénatrice **Corinne FERET**,
des conseillers départementaux du Calvados, **Edith HEUZÉ** et **Joël JEANNE**,
du président des Foyers Normands, **Marc POTTIER**,
de l'ancien Maire de Giberville **Gérard LENEVEU**,
du Maire, **Damien DE WINTER**,
de l'Architecte **Stéphane BOSSUYT (Archi Normandie)**

Les praticiens du futur pôle santé.



Campagne sur les éco-gestes

Nous avons lancé une campagne d'informations sur les éco-gestes.

Des vidéos sont à retrouver sur notre nouveau site internet dans la rubrique « **nos dernières publications** » de la page d'accueil.



www.lesfoyersnormands.fr

LE TRI, C'EST LA VIE !

La famille Noé partage avec nous ses astuces pour mieux consommer en réduisant notre bilan carbone et en respectant notre planète.

Trions les déchets en fonction de leurs natures dans des bacs à tri séparés.

Soyons sélectif !
Pour limiter les déchets, utilisons des récipients recyclables et des écorecharges. Evitons les produits jetables, à usage unique et mono-emballés, passons au vrac. N'achetons pas de bouteilles d'eau qui occasionnent des déchets plastiques, l'eau du robinet est parfaite pour la santé.

Chacun sa place...
Amenons les anciens médicaments à la pharmacie, les piles et ampoules dans les points de collecte dédiés. Tous les produits chimiques dangereux types huiles à moteur, solvants ou peintures doivent être emmenés en déchèterie et déposés dans les bacs adaptés.

Bon à jeter ou pas ?
Recyclons tous les produits qui peuvent l'être, notamment les anciens équipements électroménagers qui partent dans des filières dépolluantes spécifiques.

Retour aux sources
Compostons nos déchets verts ! Les produits naturels retournent à la nature car ils sont riches en bienfaits, réutilisables et utiles sous d'autres formes.

+ DE CONSEILS
SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
SUR LESFOYERSNORMANDS.FR

Notre équipe est à votre écoute au quotidien :
02 31 72 41 52.

LES FOYERS NORMANDS
BÂTIR • LOGER • CRÉER • RELIER

ICI NON PLUS C'EST PAS VERSAILLES !

La famille Noé partage avec nous ses astuces pour économiser l'électricité et ainsi maîtriser les dépenses.

Petits gestes simples pour grands gains !
On éteint les appareils et les multiprises au lieu de les laisser en mode veille. Quand on quitte la pièce, on éteint !

Conseils du Chef en cuisine
Couvrez vos casseroles ou poêles et utilisez la plaque adaptée à la taille de votre récipient, ça chauffera plus rapidement.

Laissons entrer le soleil
Rien de mieux que la lumière naturelle du soleil en journée ! Un intérieur clair (peinture et mobilier) fera réfléchir la lumière, pensez-y !

Du LED à tous les étages
Utilisez des ampoules LED. Nettoyez vos ampoules, vous économiserez 40% de puissance lumineuse !

Bien s'équiper, le début des économies
Choisissez des équipements basse consommation (type A), privilégiez le mode éco de vos appareils et utilisez-les en périodes creuses (surtout la nuit). Lavez le linge à 30° au lieu de 60°.

Plus c'est grand, plus c'est cher
Limitez la taille de votre écran de télévision et privilégiez le Full LED.

LiMiTER, ÇA COULE DE SOURCE !

La famille Noé partage avec nous ses astuces pour éviter de gaspiller l'eau, surtout l'eau chaude, afin de maîtriser ses dépenses.

Faisons la chasse au gaspillage
On ferme bien les robinets et régulièrement. On vérifie régulièrement son compteur d'eau avant de se coucher et au réveil. Si le chiffre est le même, tout va bien !

Arrêtons...
de laisser couler l'eau pendant le savonnage, le brossage des dents ou le rasage.

Assurons-nous d'être bien équipés !
Des équipements hydroéconomes (mousseurs) doivent être installés. Si t'y es à part, je préfère être bête !

Anticipons, ça aide !
On ferme le robinet en position "eau froide" pour éviter de chauffer inutilement à la prochaine utilisation.

Récupérons ce que nous pouvons !
En pavillon, on installe une baignoire pour récupérer les eaux de pluie. En appartement, on lave les légumes au dessus d'une baignoire. L'eau récupérée permet d'arroser les plantes !

Privilegions la douche !
Et limitons-la à 5 minutes maximum. On utilise ainsi 100 litres de moins qu'une baignoire !

ATIPIIC : bacs à jardiner

Les animations et ateliers de plantation proposés autour des bacs à jardiner installés dans 3 résidences des Foyers Normands à Colombelles se poursuivent en 2023.

Ces temps de rencontres, animés par l'association Colombelloise **ATIPIIC**, ont lieu le mercredi après-midi. Une thématique différente est proposée à chaque fois.

Voici le calendrier des animations pour l'année 2023 :

- ▶ 19 juillet : résidence de la Cité Libérée
- ▶ 20 septembre : résidence avenue Léon Blum
- ▶ 25 octobre : résidence Pasteur



Mercredi 31 Mai 2023

15 h 00 : Bombes à fleurs et boutures de plantes vertes

16 h 00 : Goûter pour les participants



LES FOYERS
NORMANDS

ATIPIIC - 2123 Rue Jean Monnet
14460 COLOMBELLES
02.31.84.36.41

ATIPIIC

ANIMATION EN PIED D'IMMEUBLE

Cité Libérée

Mercredi 20 avril 2022

15h00 : Raftaichissement des bacs
Mise en bacs de plants divers
16H30 : Goûter pour les participants



LES FOYERS
NORMANDS

ATIPIIC - 2123 Rue Jean Monnet
14460 COLOMBELLES
02.31.84.36.41

ATIPIIC

Pour rappel, les bacs à jardiner sont des bacs en bois installés au pied des immeubles des **Foyers Normands**, pour sensibiliser les locataires au jardinage et créer du lien entre les habitants.

Tout au long de l'année, chacun est invité à entretenir les plantations présentes dans les bacs et à se servir en herbes aromatiques ou en fruits ou légumes présents dans les bacs.



Contact :

jardinspieddimmeubles@gmail.com

Vos nouveaux représentants au Conseil d'Administration des Foyers Normands

Résultats des élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration.

Le dépouillement des votes aux élections des représentants des locataires a eu lieu le 13 décembre 2022.

Sont élus :



Avec
62,75%
des voix,

2 représentants de
l'INDECOSA CGT :

Mme LE MAGOERO Jocelyne

Tél **06 63 42 15 65**

et

Mme HODIERNE Rénata

Tél **06 60 36 20 31**

Avec
38,25%
des voix,

1 représentant de la CNL :

M. HAMON Emmanuel

Tél **06 51 40 37 43**



Merci d'avoir voté !

Séparation : qu'advient-il de votre bail de location en commun ?

La séparation d'un couple est un événement de la vie qui a des conséquences sur le bail de votre location et qui diffère selon les situations.

Dans tous les cas, la personne titulaire ou cotitulaire du bail qui reste dans le logement est redevable du loyer, des charges et des accessoires ¹ :

Votre situation familiale	Quelles conséquences pour la personne qui RESTE dans le logement	Quelles conséquences pour la personne qui QUITTE le logement	Observations
Vous êtes mariés Séparation de corps sans divorce	Redevable du loyer, charges et accessoires ¹	Solidaire du paiement du loyer, charges et accessoires ¹ jusqu'à la transcription du divorce sur l'état civil	Le bailleur peut réclamer à l'une et l'autre des personnes le paiement du loyer, charges et accessoires ¹
Vous êtes mariés Divorce par consentement mutuel ou autres formes de divorce	Redevable du loyer, charges et accessoires ¹	Solidaire du paiement du loyer, charges et accessoires ¹ jusqu'à la transcription du divorce sur l'état civil même si vous avez donné congé ²	Pour la personne qui quitte le logement : donner congé au bailleur vous permet à la fin du préavis ² de ne plus être responsable des facturations qui concernent les éventuelles dégradations

1

On entend par accessoires toutes sommes dues autres que le loyer et les charges comme les facturations suite à des dégradations, le surloyer ³.

2

Congé et préavis : lorsque vous souhaitez quitter le logement et que vous avez signé le bail, vous devez adresser au bailleur un congé par **lettre en recommandé avec accusé de réception** ou lettre remise en mains propres contre décharge ou lettre remise par un commissaire de justice (anciennement huissier de justice).

▶ Votre lettre doit comporter **le motif de votre départ** et vous devez apporter un justificatif.

▶ **Le préavis est de 3 mois** (durée pendant laquelle vous continuez à régler le loyer, charges et accessoires) même si vous quittez le logement avant la fin du préavis.

▶ **Le préavis peut être réduit** selon plusieurs conditions (vous renseigner auprès de votre agent de secteur).



Votre situation familiale	Quelles conséquences pour la personne qui RESTE dans le logement	Quelles conséquences pour la personne qui QUITTE le logement	Observations
Vous êtes pacsés	Redevable du loyer, charges et accessoires ¹	Solidaire du paiement du loyer, charges et accessoires ¹ même si vous avez donné congé ² jusqu'à la rupture du pacs ou la fin de préavis de la personne qui est restée dans le logement et qui donne son congé	Attention : la personne qui n'a pas signé le bail doit quitter le logement si son partenaire donne congé au bailleur Pour la personne qui quitte le logement : donner congé au bailleur vous permet à la fin du préavis ² de ne plus être responsable des facturations qui concernent les éventuelles dégradations
Vous êtes en union libre ou concubinage	Redevable du loyer, charges et accessoires ¹	Solidaire du paiement du loyer, charges et accessoires ¹ pendant 6 mois après la fin du préavis ² ou dès la fin du préavis, si un nouveau locataire arrive avant cette date	Attention : la personne qui n'a pas signé le bail doit quitter le logement si son partenaire donne congé au bailleur

3 Si un surloyer maximum a été calculé en l'absence de production de l'avis d'imposition, le locataire demeurant dans le logement tout comme la personne ayant quitté le logement restent redevables du surloyer jusqu'à réception de l'avis d'imposition.



Résultats enquête triennale de satisfaction

Analyse de l'évolution de la satisfaction de nos locataires

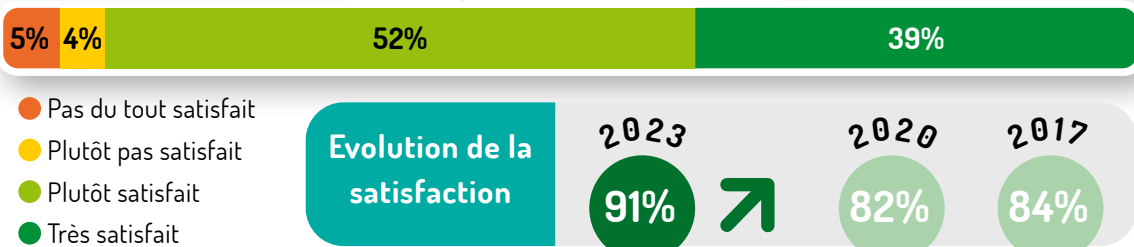
Dès 2003, le mouvement HLM s'est engagé à mettre en place une évaluation de la qualité de service rendue aux locataires. C'est ainsi que 25 bailleurs Normands, encadrés par l'Association Régionale, ont réalisé une enquête de satisfaction.

Nous vous présentons les résultats de l'enquête qui s'est déroulée de mars à avril 2023 par téléphone à partir d'un échantillon aléatoire de locataires.

SATISFACTION GLOBALE

D'une manière générale, diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait de votre bailleur ?

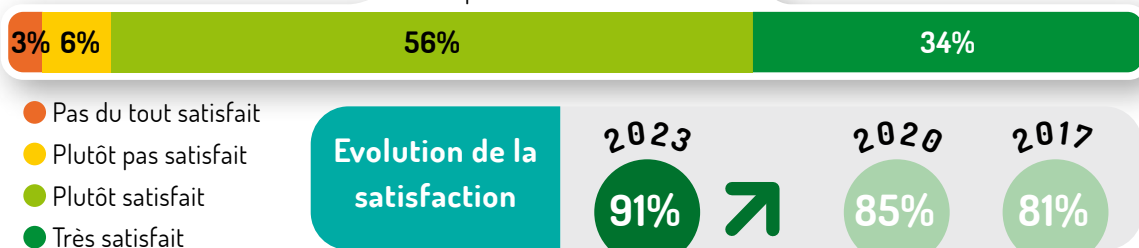
Réponses effectives : 249



QUALITÉ DE VIE DANS LE LOGEMENT

Globalement, êtes-vous satisfait de la qualité de vie dans le quartier ?

Réponses effectives : 248



INFORMATION ET COMMUNICATION

Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait de l'information et de la communication de votre bailleur (informations sur les travaux, le fonctionnement des équipements, la vie dans le quartier, la clarté des documents etc) ?

Réponses effectives : 244



ACCUEIL RÉSERVÉ LORS DU CONTACT

Globalement, lorsque vous êtes en contact avec votre bailleur, diriez-vous que vous êtes satisfait de l'accueil qui vous est réservé (téléphone, déplacement dans les espaces d'accueil, mail, extranet etc) ?

Réponses effectives : 128



- Pas du tout satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait

Evolution de la
satisfaction

2023

98%



2020

85%

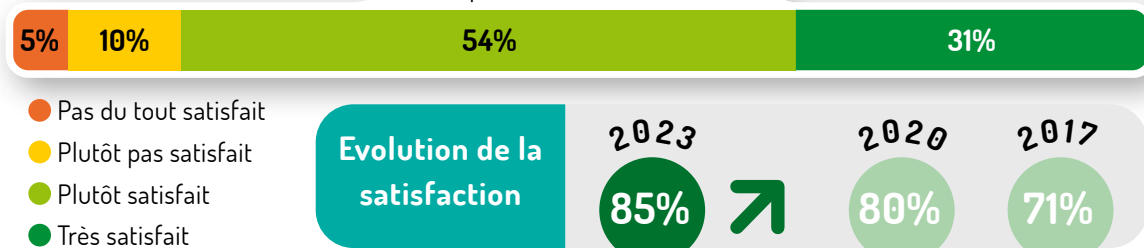
2017

81%

FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS LOGEMENT

Concernant le fonctionnement général des équipements de votre logement, diriez-vous que vous en êtes :

Réponses effectives : 249



- Pas du tout satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait

Evolution de la
satisfaction

2023

85%



2020

80%

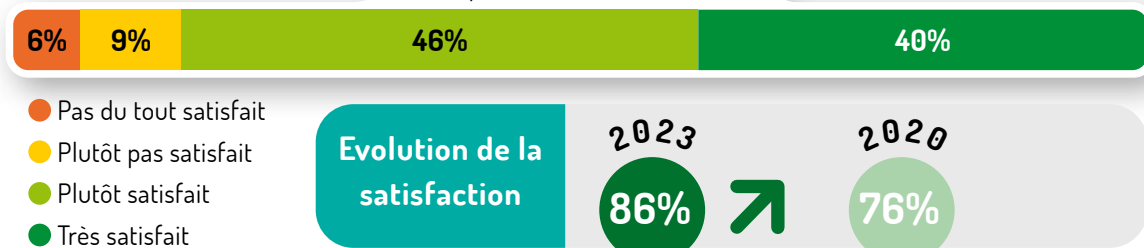
2017

71%

LE LOGEMENT

Globalement, êtes-vous satisfait du logement dans lequel vous habitez ?

Réponses effectives : 250



- Pas du tout satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait

Evolution de la
satisfaction

2023

86%



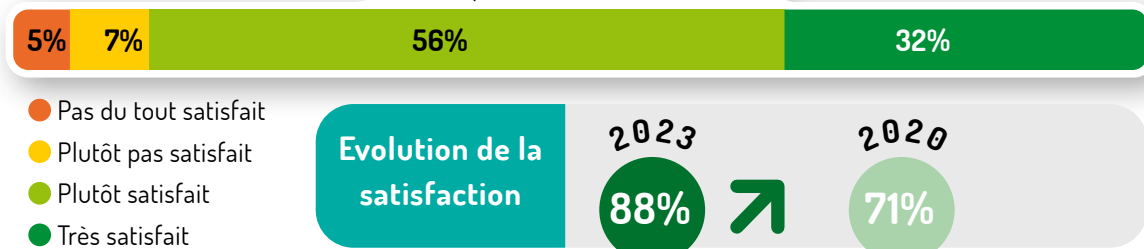
2020

76%

QUALITÉ DE VIE DANS LA RÉSIDENTE/LOGEMENT

Globalement, êtes-vous satisfait de la résidence (immeuble) dans laquelle vous habitez ?

Réponses effectives : 149



- Pas du tout satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait

Evolution de la
satisfaction

2023

88%



2020

71%

Ces bons résultats nous encouragent à poursuivre notre démarche Quali HLM entreprise en 2018. Nous remercions les locataires interrogés d'avoir répondu à cette enquête.

DU MOUVEMENT CHEZ LES COMMERÇANTS Secours Catholique de Honfleur

L'antenne locale du Secours Catholique de Honfleur, ouverte à tous, s'est installée dans un local situé au 7 rue des Près.

L'équipe est composée de 10 bénévoles, chaque bénévole intervient dans un domaine distinct et propose un accueil social inconditionnel à savoir :

Antenne de : **HONFLEUR**
7 Rue des Près - 14600 Honfleur
Tél. : 07 85 18 19 68
Mail : 141.honfleur@secours-catholique.org



- ▶ **Un accompagnement individuel** dans la durée
- ▶ **Un accompagnement numérique** afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives (Caf, Pôle-emploi, CPAM etc)
- ▶ **Un accompagnement des usagers** dans la construction de leur projet professionnel en lien avec les conseillers de Pôle emploi
- ▶ **Des activités conviviales** (visite à domicile, sorties culturelles etc) en direction des personnes âgées.

DU MOUVEMENT CHEZ LES COMMERÇANTS Boulangerie Le Petit Mitron

La Boulangerie **LE PETIT MITRON** située 25 avenue Léon Blum à Colombelles a changé de propriétaires depuis mars 2022.



Clémence et Romain PEREGRIN sont heureux de vous accueillir du mardi au samedi, de 6H30 à 13H30 et de 15H00 à 19H00 ; le dimanche, de 6H30 à 13H00.



Les nouveaux propriétaires attachent une grande importance à former des jeunes. C'est ainsi que **Léna** en apprentie vendeuse et **Ugo** en apprenti boulanger ont rejoint l'équipe. **Paloma** apprentie en pâtisserie les rejoindra début juillet.

Tout y est fait maison et la boulangerie propose régulièrement des nouveautés. N'hésitez pas à les suivre sur **Facebook** et **Instagram**.

Tél. : 02 31 72 40 97

DU MOUVEMENT CHEZ LES COMMERÇANTS MCA AVOCATS

Toutes deux avocates passionnées, dynamiques et motivées, nous avons créé sur Caen, notre Cabinet « **MCA AVOCATS** » en 2020, rue de la Pigacière.

Laëtitia CANTOIS, avocate depuis 2008, spécialiste en droit du travail depuis 2016 et **Alexandra MAILLARD**, avocate depuis 2016, titulaire d'un DU de droit routier depuis 2021 ont également décidé de bénéficier d'une relation de proximité avec les habitants du secteur de Colombelles.



L'opportunité d'ouvrir un cabinet secondaire dans cette ville où **Maître MAILLARD** a grandi et **Maître CANTOIS** ne réside qu'à quelques kilomètres s'est rapidement imposée.



MCA AVOCATS vous accompagne en droit du travail, droit de la famille, divorce ou séparation, garde d'enfants, assistance éducative, droit pénal, indemnisation des victimes et droit routier.

- ▶ **Le cabinet MCA de Colombelles vous reçoit sur rendez-vous uniquement.**
- ▶ **N'hésitez pas à nous joindre :**

& **Laëtitia CANTOIS / 02 31 23 96 26**
Alexandra MAILLARD / 02 61 70 15 01

DU MOUVEMENT CHEZ LES COMMERÇANTS A la pointe du fer

Marinette MACHETEL (à la pointe du fer) a déménagé au 15 avenue Léon Blum à COLOMBELLES (ex local de l'ostéopathe).



Son nouveau local lui permet de disposer de plus de place pour exercer son activité de couture et repassage.

Ses coordonnées restent inchangées :
Tél. : 02 31 82 25 69
ou sur sa page **FACEBOOK** :
« **A la pointe du fer** ».

Notre nouveau site internet est disponible

Notre site internet s'est refait une beauté.

Vous pouvez le découvrir à l'adresse suivante :

www.lesfoyersnormands.fr



Nous l'avons souhaité plus moderne, plus pratique et adapté à tous les équipements mobiles.

Vous retrouvez votre espace locataire directement depuis la page d'accueil.

Cet espace vous permet de faire une réclamation, consulter votre compte, régler votre loyer.



Le loyer et les charges

Votre avis d'échéance est composé :

du loyer de votre logement

du loyer des locations annexes

De plus, les locations annexes des logements sociaux :

- Chauffage
- Eau de chauffage
- Eau froide
- Eau chaude
- Électricité
- Gaz
- Propane
- Pétrole
- Bois
- Charbon
- Autres

des provisions pour charges

Les dépenses réelles supportées par les occupants des logements sociaux :

- La taxe d'habitation
- La taxe foncière
- La taxe d'habitation
- La taxe foncière
- La taxe d'habitation
- La taxe foncière
- La taxe d'habitation
- La taxe foncière
- La taxe d'habitation
- La taxe foncière

Un avis de répartition des charges est effectué chaque année à partir des factures reçues par les Foyers Normands et sous le contrôle de la Commission de la Région.

Des documents sont envoyés aux occupants des logements sociaux de la Région de la Seine-Normandie et sous le contrôle de la Commission de la Région.



Si vous ne disposez plus de votre identifiant et/ou mot de passe pour vous connecter, vous pouvez les demander à votre agent de secteur.

Mouvements du personnel au sein des Foyers Normands

De nouveaux collaborateurs sont arrivés :

Depuis le 17 octobre 2022, **Philippe BEAURUEL** a été engagé en tant que chef comptable pour renforcer le service comptabilité.



Le service gestion locative est renforcé depuis le 2 mai 2023, avec l'arrivée d'**Alexandra LELIEVRE** (à gauche) en tant qu'agent d'accueil et **Laëtitia MESNAGER** (à droite) en tant qu'agent de secteur.



Aurélien DESQUESNES, instructrice de la demande de logement a quitté la société le 10 mai 2023, la demande de logement étant assurée désormais par 3 agents de secteur, avec l'appui de l'agent d'accueil.

L'équipe des Foyers Normands leur souhaite la bienvenue !



Nouveaux horaires !

Notre accueil est ouvert :

- ▶ du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00
- ▶ le vendredi de 13h30 à 16h30

Vous avez aussi la possibilité d'être reçu(e) sur rendez-vous le matin.

Vous pouvez également nous joindre :

- ▶ Par téléphone : **02 31 72 41 52**
- ▶ Par téléphone directement auprès de votre **agent de secteur** : le numéro est indiqué sur vos avis d'échéance.
- ▶ Par mail à l'adresse suivante : **lesfoyersnormands@lfnds.fr**
- ▶ Depuis notre **site internet** dans la rubrique « **CONTACT** ».

RECETTE Tarte Tomates Moutarde

Ingrédients pour
6 personnes :



- 1 pâte feuilletée
- 4 tomates (coeur de boeuf)
- 2 oignons rouges (facultatif)
- 3 cuillères à soupe de moutarde forte
- 3 cuillères à soupe de chapelure
- 1 poignée de roquette
- Huile d'olive
- Fleur de sel
- Poivre

- 1 Préchauffez le four à 170°C (grill ventilé).
- 2 Lavez les tomates et taillez-les en tranches d'1/2 cm d'épaisseur. Epluchez et taillez les oignons en fines rondelles.
- 3 Répartissez la moutarde sur le disque de pâte feuilletée. Saupoudrez de la chapelure. Disposez les rondelles de tomates en rosace dessus puis intercalez régulièrement les rondelles d'oignons rouges.
- 4 Arrosez d'huile d'olive et enfournez pour 20 à 25 minutes.
- 5 Lavez et essorez la roquette.
- 6 A la sortie du four, assaisonnez de fleur de sel et disposez les feuilles de roquette sur la tarte.

Si vous avez des idées de recettes, n'hésitez pas à nous en faire part, nous les publierons dans un prochain numéro : j.dubois@lfnds.fr

BON APPÉTIT !



LES FOYERS
▶ BÂTIR ▲ LOGER ▼ CRÉER ◀ RELIER

**2 rue des frères Wilkin
CS 80001 - 14461 COLOMBELLES CEDEX**

Tél : 02 31 72 41 52

Site internet : www.lesfoyersnormands.fr
Email : lesfoyersnormands@lfnds.fr

Bulletin d'informations édité par Les Foyers Normands
Directeur de publication : M. Marc POTTIER
Rédacteur en chef : M. Vincent FERCHAUD
Conception graphique : M. Jérôme ALESTRO
Imprimerie : DAUPHIN com imprim / 02 31 23 60 70

Société anonyme d'Habitation à Loyer Modéré au capital de 278 657,44 euros
RCS CAEN B 593 820 301 / INSEE : 820-14167-0001 H / SIRET : 593 820 301 00038